

Réservé à la commune	Bon de commande N°			
		provisoire	définitif	débranchement

Coordonnées du propriétaire

Nom	Prénom	
Adresse	CP	Localité
Tél. / Gsm	Email	

Coordonnées d'architecte ou d'entreprise (à remplir en cas de demande d'un tiers pour le compte du propriétaire)

Société

Nom	Prénom	
Adresse	CP	Localité
Tél. / Gsm	Email	

Coordonnées du chantier (Le cas échéant pour nouvelles constructions l'adresse sera à définir par la commune)

Adresse	CP	Localité
Section	N° cadastral	
Lotissement	Lot	

Adresse de facturation du propriétaire de l'architecte de l'entreprise du chantier

Objet de la demande

Par la présente, le soussigné charge l'Administration communale de Garnich de réaliser dans les meilleurs délais et selon leurs possibilités l'installation d'un raccordement à la conduite d'eau potable, et s'engage de payer à la recette communale le montant intégral de la facture qui lui sera présentée, et cela dans le délai prescrit.

Le chantier sera en état de permettre la réalisation des travaux à partir du:

Remarque: La date d'exécution des travaux sera confirmée par téléphone au demandeur avant l'exécution des travaux.

Date

Signature

Nom/Prénom

Travaux et prestation autorisés le :

Le collège échevinal,
La bourgmestre,
Le technicien communal

Renvoyer à l'Administration communale de Garnich: autorisations@garnich.lu

Administration communale de Garnich | Service Technique | 15, rue de l'École L-8353 Garnich | tél.: 380019-217 / -218

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable. En cas de question au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse dpo@garnich.lu.

